



Communiqué de presse

CHANCELLERIE MUNICIPALE

Naturalisation accordée

Au terme de la procédure légale, Patricia Figueiredo s'est vu remettre le passeport rouge à croix blanche.

Deux dates essentielles ont jalonné sa demande de naturalisation. Tout d'abord le Conseil municipal de Saint-Imier lui a octroyé le 13 mai 2025 le droit de cité communal sur la base, notamment, du rapport d'audition. Puis, le 19 décembre 2025, la Confédération a mis un point final à la procédure en décidant de la compter parmi ses ressortissants.

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à cette nouvelle concitoyenne. (cha)

Nonagénaire

Le 23 décembre 2025, Gérard Dessaules, conseiller municipal et Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la Rue Baptiste-Savoye 62 où ils ont eu le plaisir de rencontrer Claire Bachmann pour célébrer son 90ème anniversaire.

Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. (cha)

Mise sous terre de la ligne Sud moyenne tension et démontage de la ligne aérienne

La distribution de l'électricité à Saint-Imier est assurée par 3 alimentations principales de moyenne tension. L'une est située au Nord au pied de la Montagne du Droit, la seconde passe par le centre du village et la dernière contourne la localité par le Sud entre la route de Villeret et la zone industrielle de la Clef.

Lancé il y a plus de 10 ans, le chantier de modernisation et de mise sous terre de la ligne Sud a été finalisé avec succès à la fin de l'année 2025 avec le démontage de la ligne aérienne et de ses poteaux.

Avant de réaliser cette ultime étape, il a été nécessaire de mettre en place de nouveaux câbles depuis la station Champs-Meusel jusqu'à la zone industrielle de la Clef, passer 2 fois sous la Suze et rénover 5 stations transformatrices ou de couplage. Grâce à ces travaux, l'alimentation des zones industrielles de Saint-Imier (Longines, les Noyes et la Clef) a été significativement renforcée et sécurisée ce qui permettra d'alimenter les nouvelles industries qui viendront s'y implanter.

L'ensemble de ce projet a été réalisé par les collaborateurs du domaine de l'électricité des Services techniques en collaboration avec des partenaires externes (génie civil, électricité). Un grand merci pour leurs efforts et leur professionnalisme. (cha)



Sacs à poubelle gratuits pour les familles **Distribution à partir du 2 février 2026**

Le règlement sur les déchets et le règlement tarifaire de la Municipalité de Saint-Imier englobent l'introduction d'une aide annuelle aux familles, ce qui se traduit, sous certaines conditions, par la remise gratuite de sacs à poubelle officiels.

Le premier enfant de moins de 16 ans (nés depuis 2011) donne droit à celui qui en assure la garde de manière prépondérante de recevoir annuellement 20 sacs d'une contenance de 35 litres, puis 30 sacs de 35 litres dès le deuxième enfant et 40 sacs de 35 litres dès le troisième enfant. Toutes les personnes pouvant bénéficier de cet avantage voudront bien retirer les sacs auxquels elles ont droit en se rendant personnellement, durant l'année en cours, à la caisse municipale, Rue Agassiz 4.

Pour l'année 2026, la distribution des sacs interviendra à partir du 2 février 2026. Sont incluses dans la liste des bénéficiaires, les personnes qui s'établissent en cours d'année 2026 dans la commune ou qui auront la joie de célébrer une naissance. (cha)

Saint-Imier, le 6 janvier 2026